

**Lancée en 2007 à Paris et en 2018 à Orléans, l'opération Hiver Solidaire offre lit et repas chaud à des sans-abris durant toute la période hivernale.**

**Rencontre avec Stephan Chaligné, diacre pour le diocèse d'Orléans auprès des gens de la rue et responsable de l'opération et Annette Chombart, coordinatrice du planning des bénévoles d'Hiver Solidaire.**

**Stephan, vous avez participé à votre première soirée Hiver Solidaire à Paris, alors que l'opération n'existait pas encore en province. Comment avez-vous rejoint cette initiative ?**

SC : Il y a un peu plus de cinq ans, Monseigneur Blaquart, m'a parlé du projet Hiver Solidaire qui n'existait encore qu'à Paris et dont il a entendu parlé par la CEF (Conférence des Evêques de France). Je me suis inscrit à la paroisse Saint-Séverin et j'ai vraiment vécu un moment particulier... quand on rencontre le pauvre, on rencontre le Christ. J'ai voulu partager cette expérience avec les autres et voilà cinq ans que nous proposons Hiver Solidaire à Orléans.

**Comment les choses s'organisent ?**

SC : L'idée est de proposer un accueil de nuit pour des personnes à la rue qui vont bénéficier d'un bon repas chaud, d'un lit et d'un petit déjeuner. Pour des gens qui vivent dans la rue, savoir qu'ils peuvent déposer leurs affaires et ne pas se les faire voler durant la journée, ne pas avoir le souci de savoir où ils vont dormir le soir, c'est énorme. Cette année, la paroisse Saint-Vincent met à disposition un espace dans le presbytère dans lequel nous accueillons chaque soir deux hommes, ce nombre étant défini en



fonction de la capacité d'accueil. Toute paroisse du diocèse qui le souhaite peut s'engager pour offrir un lieu d'accueil.

AC : Nous nous engageons à proposer cet accueil jusqu'à la fin du mois de mars mais nous sommes dépendants du nombre de bénévoles qui vont s'engager et assurer une présence. C'est pourquoi nous lançons ici un appel à bénévoles !

**Justement, qu'attendez-vous des bénévoles qui vous rejoignent ?**

AC : Les bénévoles peuvent faire le choix d'être présents du début de la soirée au petit-déjeuner ou seulement pour le repas, pour la nuit...c'est très libre. De deux à quatre personnes arrivent vers 19h30 avec un dîner chaud et passent la soirée à échanger, jouer, discuter avec les personnes accueillies. Ce qu'on apporte c'est un temps de fraternité, de partage et presque de vie familiale. À partir de 22h, seuls deux personnes restent dormir et deux bénévoles apportent le petit déjeuner qui est partagé jusqu'à 8h (et 9h le week-end). Ensuite chacun repart pour sa journée.

**Est-ce que c'est aussi une expérience hors du commun pour les bénévoles ?**

AC : Chacun peut s'impliquer avec plus ou moins de régularité. Personnellement, la première année, je me suis investie de façon régulière et ça m'a apporté beaucoup de bonheur. La seconde année j'ai donc décidé m'investir un peu plus et je me

suis inscrite en tant que « pilier », c'est à dire que je me suis engagée à assurer une présence une fois par semaine, le même soir. Cette récurrence m'a permis de nouer des liens forts avec les accueillis.

SC : Dans ces rencontres et ces soirées il faut aussi accepter l'inattendu : cela peut être des personnes accueillies qui ont passé une mauvaise journée, qui sont fatiguées...tout comme en famille, comme vous et moi quand on n'a pas envie de discuter à table, qu'on a envie d'aller se coucher de bonne heure.

**Qu'en est-il de la dimension religieuse, puisqu'il s'agit d'un mouvement initié par des Chrétiens ?**

SC : « Le Verbe s'est fait chair », j'aime bien revenir à la Parole. Il ne me semble pas que le Christ ait choisi ses apôtres dans un format bien établi, si ce n'est qu'ils aient un cœur large et généreux ! Eh bien nous, c'est pareil : on accueille des personnes quelle que soit leur situation.

Notre objectif est de tout mettre en œuvre pour que ce temps soit positif !

AC : Nous ancrons ce que nous vivons dans la prière et j'invite chacun à prier pour permettre aux personnes qui sont à la rue de bénéficier d'un accueil.

**Informations pratiques :**

paroisse-st-vincent-orleans.fr  
02 38 53 52 59

hiversolidaire.orleans@gmail.com